

Modalités d'inscription en maternité dans le bassin de l'agglomération de Versailles

Les modalités de chaque établissement sont traitées ci-dessous

Modalités d'inscriptions en maternité dans le bassin de l'agglomération de Versailles

- 3 établissements privés : Clinique des Franciscaines
Polyclinique de Versailles
(maternité sur le site du château de la Maye)
Centre medico-chirurgical de Parly II
- 1 établissement public :
Centre Hospitalier de Versailles
(maternité sur le site de l'hôpital André Mignot au Chesnay)

Modalités d'inscription en maternité dans le bassin de l'agglomération de Versailles

Ces 4 établissements réalisent environ 6600 naissances par an.

- **Principes:**

Faciliter l'information des patientes et des professionnels de santé sur les modalités d'inscription et de contact au niveau de chaque établissement.

- **Moyens :**

Recueil des informations auprès des sages-femmes cadres de chaque établissement.



**Modalités d'inscription en
maternité :
Clinique des Franciscaines**

Clinique des Franciscaines

- **Vous êtes enceinte,**
- **Vous avez déjà accouché précédemment dans l'établissement,**
- **Vous êtes suivi par un gynécologue médical ou médecin traitant qui vous adresse,**
- **Vous vous présentez de façon spontanée, la liste des obstétriciens vous est remise,**
- **Vous avez consulté le site internet qui donne accès à la liste des obstétriciens,**

Vous connaissez le nom du gynécologue-obstétricien

Appelez rapidement son secrétariat pour obtenir un RDV:
(Tous les obstétriciens ne consultent pas à la Clinique)

- suivi effectué dès le début de la grossesse
- suivi effectué lorsque que le gynécologue-médical ou le médecin traitant l'adressera à l'obstétricien

Important ! :
effectuer l'inscription à la Clinique
au cours du **5ème mois de grossesse**

Inscription administrative (pré-admission)
Du lundi au vendredi 10h – 18h
Avec fiche de renseignements remise
par le médecin, dûment remplie

Suivi de la grossesse
Jusqu'au terme

accouchement

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- La clinique des Franciscaines est un établissement privé.
- Lors de la 1ère consultation vous munir de :
 - Vos résultats d'analyses, échographie de grossesse et tous les examens divers effectués au cours de votre grossesse.
 - Carte de groupe sanguin avec facteur Rhésus.
- Inscription administrative :
 - L'attestation de la carte vitale et tout autre document attestant l'ouverture des droits,
 - Fiche de renseignements remise par le médecin, dûment complétée,
 - chèque de caution.
- Frais de rémunération des médecins à l'initiative des médecins :
les honoraires des médecins sont convenus entre eux et le patient, il peut de ce fait, être demandé par certains d'entre eux un dépassement d'honoraires qu'ils justifieront.
- Supplément chambre particulière : 80 euros (accompagnant lit : 15,24 €)
- Télévision : 4,22 € par jour ; Téléphone : Branchement 5 € – unité : 0,25 €



**Modalités d'inscription en
maternité :
Polyclinique de Versailles**

Polyclinique de Versailles

La maye - Aumont

- **Vous êtes enceinte,**
- **Vous avez déjà accouché précédemment dans l'établissement,**
- **Vous êtes suivi par un gynécologue médical ou médecin traitant qui vous adresse,**
- **Vous vous présentez de façon spontanée, la liste des obstétriciens vous est remise,**
- **Vous avez consulté le site internet qui donne accès à la liste des obstétriciens,**

Vous connaissez le nom du gynécologue-obstétricien

**Appelez rapidement son secrétariat pour obtenir un RDV
(tous les obstétriciens ne consultent pas à la Clinique)**

- suivi effectué dès le début de la grossesse
- suivi effectué lorsque que le gynécologue médical ou le médecin traitant l'adressera à l'obstétricien

**Inscription administrative
à la Clinique
tous les jours
9h – 18h**

**N° pré-inscription
attribué**

**Suivi de la grossesse
Jusqu'au terme**

accouchement

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- La polyclinique de Versailles est un établissement privé
- Lors de la 1ère consultation vous munir de:
 - Vos résultats d'analyses, échographie de grossesse et tous les examens divers effectués au cours de votre grossesse.
 - Carte de groupe sanguin avec facteur Rhésus.
- Inscription administrative :
 - L'attestation de la carte vitale est à fournir
 - Acompte de réservation de 46,50 euros, déduit de la facture de sortie et remboursé en cas d'annulation de l'accouchement
 - Documents remis à la patiente
 - Reçu du paiement de l'acompte
 - Dossier de maternité (liste du trousseau, liste des documents à fournir, info PAN, consultation d'anesthésie, consultation pédiatrique, info. Culte, horaires de visite)
 - Feuille tarification
 - Plaquette clinique
- Forfait « chambre seule » est de euros par jour
- A votre charge : Le téléphone, la télévision.



**Modalités d'inscription en
maternité :
Centre Hospitalier de Versailles**

Centre Hospitalier de Versailles

- Vous êtes enceinte.
- Vous habitez l 'Agglomération Versaillaise.
(Liste des communes sur le site nat78.com)
- Vous êtes suivie par un Médecin ou une Sage-Femme.

ATTENTION ! :La capacité d 'accueil de la Maternité est limitée et toutes les demandes ne pourront être satisfaites.

Vous avez passé votre Echographie de 12 semaines.

Appellez très rapidement pour vous inscrire au :
01 39 63 90 76 ou 01 39 63 90 79
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Vous obtiendrez un RDV de consultation vers 15-16 SA
pour faire votre inscription administrative et
déterminer le mode de suivi de votre grossesse

Vous présentez un problème :
Médical, psychologique, social

Nous vous proposons
un suivi à l'hôpital

Votre état de santé et
votre grossesse ne
posent pas de problème

Votre suivi se fera en ville.
Votre prochain RDV à l'hôpital sera à 34 SA.
Votre dossier médical vous est remis et
sera le lien entre les différents intervenants.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Le Centre Hospitalier de Versailles est un établissement public.
- Lors de la 1^{ère} consultation vous munir de :
 - Vos résultats d'analyses, échographie de grossesse et tous les examens divers effectués.
 - Carte de groupe sanguin avec facteur Rhésus.
 - Votre attestation de prise en charge :
Carte vitale, CMU ou AME.
 - Vos papiers d'état civil.
- Tous les frais sont pris en charge à 100% après 6 mois de grossesse
- Supplément chambre particulière : 55 €
- Télévision : € par jour ; Téléphone : Branchement € – unité



**Modalités d'inscription en
maternité :
CMC Parly 2
(en cours ...bientôt sur le site)**